



Plan d'action local ***Familles***

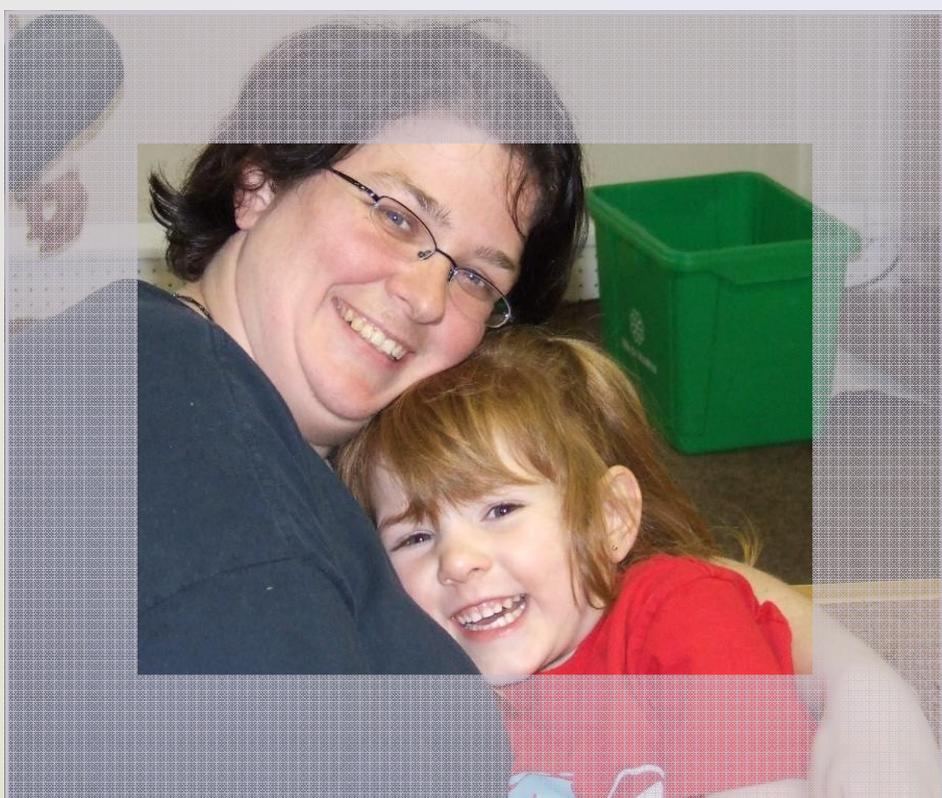


Photo: La Relance Jeunes et familles

2008-2010

Karim Boulos**Conseiller de l'arrondissement, président du Chantier-Familles**

Demeurant moi-même au Centre-Ville avec ma famille et ce, par choix, je suis à même de constater l'immense potentiel de notre arrondissement. Toutefois, je suis conscient que des actions additionnelles devront être posées pour améliorer les conditions qui en feront un milieu de vie plus agréable respectant la diversité qui le compose car, dans Ville-Marie, tout est à notre portée: culture, travail, loisirs et plaisir...

En tant que président du Chantier-Familles, je tiens à remercier tous les intervenants communautaires, institutionnels, les diverses tables de concertation, les représentants de l'arrondissement ainsi que les familles qui ont contribué au succès de l'élaboration de ce Plan d'action et qui seront partie prenante de sa réalisation.

**Table des matières**

Mot du président du Chantier-Familles	2
Mot du maire et mot du directeur de l'arrondissement de Ville-Marie et définition de la famille	3
Présentation de la démarche	4
Ville-Marie en un clin d'oeil	5
Les familles de Ville-Marie	6
Les principaux champs d'interventions de l'arrondissement de Ville-Marie en matière familiale	8
Le noyau villageois, lieu d'appartenance	8
Des interventions pour la famille en cours	9
Des actions concrètes à venir	10
Le partenariat et la concertation...une force à notre portée !	13
ANNEXE-Recommandations des sous-chantiers	14
ANNEXE-Composition du Chantier-Familles et des sous-chantiers	18

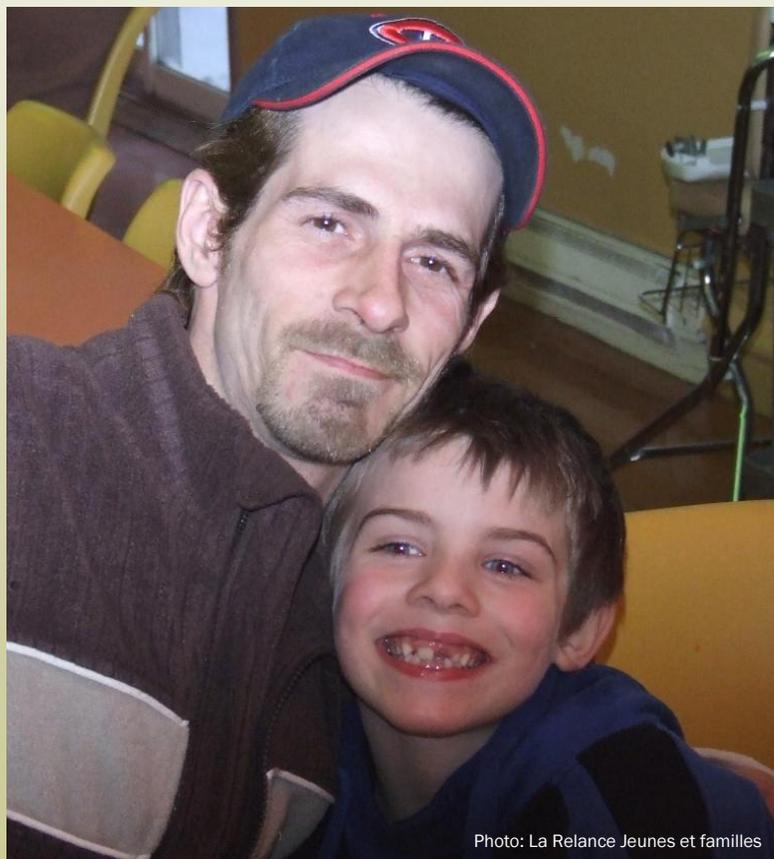


Photo: La Relance Jeunes et familles

Benoit Labonté**Maire de l'arrondissement de Ville-Marie**

C'est avec plaisir que nous vous présentons le fruit d'un travail concerté avec les divers intervenants de l'arrondissement qui œuvrent dans un but commun : créer un environnement propice à l'accueil et à l'épanouissement des familles dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Ville-Marie est un des plus vieux territoires de Montréal, et en ce sens, il regorge de ressources et de vitalité conjuguées à une diversité culturelle florissante.



Fort de l'expertise des partenaires avec lesquels ce plan d'action se réalisera, nous sommes persuadés qu'en 2010 et même d'ici là, nous pourrions dire tous ensemble :

Ville-Marie... pour y vivre, y travailler et s'y divertir!

Guy Hébert**Directeur de l'arrondissement de Ville-Marie**

L'arrondissement de Ville-Marie est à l'heure des réalisations concrètes, le Programme Opération Propreté en est un bel exemple. L'objectif visé par ce Plan d'action local-Familles: augmenter de façon tangible la qualité de vie des résidents de Ville-Marie.



L'arrondissement compte déjà bon nombre de familles et cela devrait aller en augmentant. Nous déployons beaucoup d'efforts pour favoriser leurs installations et leur enracinement sur notre territoire.

Notre inspiration, le modèle des noyaux villageois (villages urbains) offre un excellent exemple d'une communauté qui prend en main son bien-être pour se doter d'un milieu de vie à l'échelle humaine.



Photo: La Relance Jeunes et familles

La définition de la famille retenue est large et inclusive

« Entité sociale, pouvant inclure des grands-parents, regroupant des personnes vivant ensemble et unies par des liens de filiation ou de choix, dont l'âge des enfants se situe de la conception jusqu'à 21 ans, ayant des relations basées sur la responsabilité, sur le soutien, moral et matériel, de façon réciproque, favorisant ainsi leur développement social, physique et affectif. »



Photo: Chez Émilie

Présentation de la démarche

Devant l'exode des familles vers les municipalités de banlieue, Montréal a décidé de se doter d'une politique familiale, à savoir un cadre de référence qui permettrait de faire de Montréal un milieu de vie accueillant et dynamique pour les jeunes familles. Cette politique, qui vise en horizon 2025, sera adoptée par le conseil de Ville en automne 2007.

À la mi-février, l'arrondissement de Ville-Marie a mis en branle une réflexion sur la famille et les services offerts dans son champ de compétence. Pour encadrer cette démarche, il a mis sur pied un chantier-familles présidé par monsieur Karim Boulos, conseiller de l'arrondissement du district de Peter-McGill.

L'arrondissement, centre de la vie communautaire, vise à mettre la famille au cœur de ses actions.

Le chantier-familles regroupe des représentants des diverses directions de l'arrondissement, des représentants des grandes institutions telles les CSSS, la CSDM, le SPVM, des tables de concertation liées à la petite enfance et des parents des secteurs de l'arrondissement. Cette démarche, appuyée par l'ensemble des élus municipaux, témoigne de l'engagement de l'arrondissement envers ses familles.

Six sous-chantiers ont été créés et se sont positionnés sur six thématiques. Leur travail a favorisé l'échange et la discussion entre les personnes concernées par la question familiale et a encouragé la concertation en vue de la mise en œuvre d'actions concrètes.

L'habitation, la sécurité, le transport et la circulation, les sports, les loisirs et la culture, le milieu de vie et les partenaires

Photo: Ville de Montréal



Consultation publique

Une consultation publique a eu lieu le 14 juin 2007 afin de bonifier la réflexion des sous-chantiers à la lumière des commentaires des familles et de s'assurer que le Plan d'action local-Familles réponde vraiment aux besoins des familles dans chacun des secteurs de l'arrondissement.

Les mandats du chantier-familles et des sous-chantiers

- Décrire l'état de la situation par thématique et identifier des pistes de questionnement et des domaines d'interventions prioritaires.
- Élaborer une proposition de plan d'action local à l'intention des directions concernées et des élus municipaux.
- Identifier les partenaires avec lesquels l'arrondissement peut s'associer.
- Participer à la consultation publique organisée par l'arrondissement.
- Assurer une « vigie » des actions proposées et d'émettre les recommandations, le cas échéant.

Photo: La Relance Jeunes et familles



Ville-Marie en un clin d'œil

- Le Centre-ville de Montréal avec plusieurs fleurons historiques, notamment : le Vieux-Montréal, le Vieux-Port, le parc du Mont-Royal et le parc Jean-Drapeau, la basilique Notre-Dame, l'Hôtel de Ville, le marché Bonsecours et le Musée McCord entre autres.
- Un milieu de diversité culturelle alimenté par la Cité du multimédia, le Village gai, le quartier chinois, le quartier des spectacles, le quartier des affaires, trois bibliothèques, une Maison de la culture...
- Une population de 78 876 habitants (recensement 2006) variée et contrastée, répartie dans cinq quartiers : Saint-Jacques, Faubourg Saint-Laurent, Sainte-Marie, Vieux-Montréal et Peter-McGill :
 - Un nombre de familles en baisse depuis 10 ans;
 - Une majorité de ménages composés d'une personne (54 %);
 - Un des taux les plus élevés de 0-6 ans et un des plus faibles de 0-14 ans à Montréal;
 - Les 20-34 ans : le groupe d'âge le plus important de l'arrondissement (étudiants);
 - Une majorité de locataires (83 %) dans son ensemble, comparativement à 49 % de propriétaires dans le Vieux-Montréal;
 - Dans Sainte-Marie : 52 % des 15-24 ans ne vont pas à l'école;
 - Dans St-Jacques et le Faubourg St-Laurent : 31 % de diplômés universitaires;
 - Dans le Vieux-Montréal et Peter-McGill : 60 % des résidents ont fréquenté l'université;
 - Dans Ste-Marie, St-Jacques et Faubourg St-Laurent : un grand nombre de ménages à faible revenu (moyenne de 50 %);
 - Dans Peter-McGill : des poches de pauvreté
- Un centre de convergence pour le transport routier, maritime et ferroviaire incluant deux terminus d'autocars et deux gares ferroviaires. Pas moins de 34 % des gens prennent les transports en commun chaque jour pour se déplacer au cœur de l'arrondissement ou vers l'extérieur.
- Un espace de marche et de cyclisme : 328 km de trottoirs, 30 kilomètres de galeries souterraines menant à 47 liens souterrains incluant 10 stations de métro, 1700 boutiques et 33.9 km de pistes cyclables (sans compter la nouvelle piste McGill et celle à venir sur le boulevard de Maisonneuve). Plus de 29 % des citoyens vont travailler à pied et plus de 4 % à bicyclette.
- Un lieu d'animation, de spectacles d'envergure et d'événements de réputation internationale. De plus, 135 espaces verts ainsi que 12 jardins communautaires sont mis à la disposition des familles.

*Ville-Marie...
pour y vivre,
y travailler,
s'y divertir !*

Statistiques Canada ¹	Enfants (familles de recensement)	Enfants 0-5 ans	Enfants 6-14 ans	Enfants 15 à 17 ans	Enfants 0-14 ans	Enfants 0-17 ans	Enfants 18 à 24 ans	Enfants 25 ans et plus	% 65 ans et plus	15-24 ans ne fréquentant pas l'école
Ville de Montréal (2001)	429 580	100 800	144 760	44 670	245 560	290 230	80 960	58210	15%	
		23,5%	33,7%	10,4%	57,2%		18,8%	13,6%		
Ville-Marie (2001)	10 345	2 450	3 140	1 210	5 590	6 800	2 175	1510	14,5%	
		23,7%	30,4%	11,7%	54,1%		21,0%	14,6%		
Données par quartier ²										
Ste-Marie (jusqu'à Papineau)		940	1285	450	2235	2 675	625	570	12%	51,6%
St-Jacques (Papineau/St-Denis)		395	600	235	995	1 230	230	190	11%	33,8%
Faub. St-Laurent (Est de Bleury) ³		250	390	175	640	815	185	100	21%	22,8%
Peter-McGill (Ouest de Bleury)		705	765	320	1460	1 790	1035	570	15%	18,0%
Vieux-Montréal (Sud de 720)		60	80	10	140	150	65	25	10%	41,2%

1: Compilation (Statistique Canada 2001) par la Direction de la planification stratégique.

2: Compilation (Statistique Canada 2001) en collaboration avec la DTI

3: Il y a une sous évaluation des chiffres due au manque de répondants dans le quartier chinois (secteur de recensement 56),

dans le secteur entre St-Antoine et René-Lévesque (milieu St-Jacques, secteur 54) et dans le quadrilatère Guy-Peel- Sherbrooke-Ste-Catherine (secteur rec.64)

Les familles de Ville-Marie ...

Statistiques Canada 2001	Revenu des ménages	Fréquence des faibles revenus	% de ménages consacrant 30% ou plus de leur revenu au loyer	% de logement occupé par le propriétaire	Taux de chômage chez les 15 ans et plus	Revenu moyen des familles	Nombre de logements en location et % vs le nombre de ménages
Ville de Montréal (2001)	44 671,00	31,5%	24,0%	32,0%	9,7%	64 461,00	68%
Ville-Marie (2001)	46 195,00	43,6%	41,9%	17,3%	11,3%	64 206,28	82,70%
Districts électoraux (2)							
Ste-Marie/St-Jacques	32 425,00	49,0%	n/d	15,0%	12,1%	n/d	17 031 (85%)
Peter-McGill	59 371,00	38,6%	n/d	19,0%	10,5%	n/d	16 655 (81%)
	Selon les division des CSSS ¹					Selon DTI³	
Ste-Marie	29 635,00	49,0%	41,0%	12,0%	12,4%	39 422,00	9 765
St-Jacques	34 391,00	47,0%	38,0%	17,0%	12,3%	46 895,00	6 930
Faubourg St-Laurent	33 506,00	56,0%	40,0%	16,0%	14,1%	53 953,00	2 145
Peter-McGill	56 471,00	40,3%	47,1%	14,0%	10,9%	85 834,00	13 585
Vieux-Montréal	92 821,00	15,0%	28,0%	49,0%	5,6%	193 780,00	855

1- Selon les diverses études de deux CSSS du territoire (incluant la participation de Converterité)

2- Selon les statistiques de la Direction de la planification et des interventions stratégiques

3- L'erreur type de revenu moyen des familles varie de 2 à 7 milles dollars dans Sainte-Marie alors qu'elles atteignent 43 000\$ dans un secteur du Vieux-Montréal et jusqu'à 32 000\$ dans un secteur de Peter-McGill.



Statistiques Canada	Population	Nombre de ménages ¹	Ménages d'une personne	% de ménage d'une personne vs ménages	Familles de recensement	Familles de recensement avec conjoint	% des familles de recensement avec conjoint vs famille recensement	Familles avec enfant ²	% des familles avec enfants vs familles de recensement	Familles monoparentales	% familles mono. vs familles de recensement	% famille mono. vs familles avec enfants
Agglomération de Montréal 2001	1 812 723	805 820	303 275	38%	465 685	368 705	79%	312 480				
Ville de Montréal (2006)	1 620 693											
Ville de Montréal (2001)³	1 585 400	720 085	281 605	39%	403 190	313 865	78%	253 165	62,8%	89 295	22%	35%
Ville de Montréal (1996)	1 550 709	719 080			401 070			253 765	63,2%	91 685	20%	36%
Ville Marie (2006)⁵	78 876											
Ville Marie (2001)	74 832	41 580	22 820	55%	14 135	11 350	80%	6 605	46,7%	2 780	20%	42%
Ville-Marie (1996)	72 049	36 800	20 660	56%	12 575	10 010	80%	6 340	50,4%	2 565	22%	40%
District électoral⁴ (2001)												
Ste-Marie/St-Jacques	37 022	20 310	10 800	53%	6 605	4 815	73%			1 723	22%	
Peter-McGill	37 219	21 045	11 875	56%	7 100	6 135	86%			985	14%	
Répartition de la population de Ville-Marie selon les milieux⁶												
Ste-Marie (jusqu'à Papineau)	20 255	11 130	5 454	49%	4 080	2 840	70%	2 366	58,0%	1 250	30%	53%
St-Jacques (Papineau/St-Denis)	13 935	8 800	5 016	57%	2 325	1 815	78%	1 046	45,0%	495	22%	47%
Faub. St-Laurent (Est de Bleury)	4 740	3 000	1 740	58%	900	655	73%	396	44,0%	250	27%	39%
Peter-McGill (Ouest de Bleury)	27 515	16 985	9 851	58%	5 485	4 830	88%	1 590	29,0%	665	12%	42%
Vieux-Montréal (Sud de l'autoroute Ville-Marie)	2 965	1 785	964	54%	785	745	95%	220	28,0%	40	5%	18%

1- Nombres de ménages= équivaut au nombre de portes de logement (privé)

2- Enfant = tout âge confondu

3- Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal, déc. 2006, Farah Fouron, Direction de la planification et des interventions stratégiques

4- Profil en bref des districts électoraux par la Direction de la planification et des interventions stratégiques

5- La population de Ville-Marie a augmenté de plus de 14 % entre 1991 et 2006

6 -Collaboration de la DIT (Direction des technologies de l'information)

Il y a trois secteurs où la plupart des données sont absentes du recensement, soit les secteurs 54 (René-Lévesque, St-Antoine, St-Denis, Amherst), 56 (St-Laurent, Ste-Catherine, Bleury, St-Antoine) et 64 (Sherbrooke, Ste-Catherine, Guy, Peel). Ce sont les trois seuls secteurs de toute l'île de Montréal manquants et ils sont situés dans l'arrondissement Ville-Marie. Les seules données existantes pour ces trois territoires sont, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le nombre de logement et le nombre de ménages.

Les principaux champs d'interventions de l'arrondissement de Ville-Marie en matière familiale

- Le développement immobilier, le parc urbain et les stratégies d'inclusion
- Le soutien et la mobilisation aux partenaires
- La politique de développement durable
- L'information aux citoyens et le soutien à la participation citoyenne
- La revitalisation des quartiers, l'aménagement des espaces publics et leur entretien
- La cohabitation sociale et l'occupation de l'espace public
- La sécurité urbaine et la sécurité routière
- La réglementation (ex. : stationnement) et l'émission de vignettes
- L'offre de service, son accessibilité, sa diffusion et la participation des familles
- L'accessibilité aux installations sportives, de loisirs et de culture
- Les trajets cyclables et les supports à vélos
- L'entretien des voies de circulation et des trottoirs
- La mise aux normes des installations sportives

Plus que des habitations, des écoles et des services...

...Le cœur de notre quartier, un milieu de vie sain, convivial, sécuritaire ...

... pour avoir le goût de le faire sien, de s'y impliquer, de le respecter ...

Ville-Marie possède une richesse liée à la mixité sociale, témoin d'une grande vitalité urbaine. Plusieurs organismes communautaires ajoutent à cette richesse offrant aussi la possibilité pour les résidents de s'informer, se divertir, apprendre, se garder en forme, voisiner et voir même, de s'impliquer...

Le Noyau villageois, lieu d'appartenance

Prioriser l'éclosion de noyaux villageois, dans Ville-Marie, peut paraître surprenant, dans un contexte de centre-ville au prise avec des problématiques de cohabitation sociale, de propreté...entre autres. Mais... plusieurs quartiers ont le potentiel de devenir des « noyaux Villageois » ce qu'on appelle aussi des « Villages urbains ».



Photo: Ville de Montréal

Un élément revêt une importance capitale pour les familles, le milieu de vie.

Outre un logement de qualité, la famille prend son essor et se développe quand elle se sent appartenir à un lieu de résidence et qu'elle a accès à un ensemble de services et d'équipements répondant à ses besoins. Le « noyau villageois » ou « village urbain » tel que définit par les villes de Gatineau, San Francisco et Vancouver « Living first » illustre bien ce lieu.

Un certain nombre de conditions sont nécessaires pour assurer l'éclosion et la vitalité de ces noyaux villageois. Elles se nomment : environnement, vie sociale, services « famille », accessibilité - convivialité, démocratie participative, sentiment de sécurité, etc. L'arrondissement se doit de travailler à l'élaboration de son Plan d'action local-Familles en mettant l'accent sur des priorités d'action qui favoriseront l'implantation de ces noyaux villageois.



Photo: Ville de Montréal

Des interventions pour la famille en cours...

En 2007, l'arrondissement de Ville-Marie a poursuivi la réalisation d'actions aux bénéfices des familles, telles que;

- Suivi de la politique d'inclusion de logements abordables adopté par la Ville de Montréal en 2005
- Programme de revitalisation urbaine intégrée
- Construction de logements coopératifs dans Faubourg-Québec
- Projet pilote avec le MSPQ - Plan d'action en sécurité publique
- Subvention et partenariat à des organismes locaux dans le domaine de la culture et autres pour l'animation des parcs et des activités de prévention
- Présence des cadets de la Patrouille urbaine à vélo dans les espaces publics en période estivale
- Avec Opération Montreal.net, instauration des brigades de la propreté (plus de 70 étudiants embauchés et dédiés à la propreté des lieux publics)
- Mise en place de nouvelles pistes cyclables (la nouvelle piste sur McGill) et celle à venir sur le boulevard de Maisonneuve
- Installation de 1000 supports à vélo supplémentaires
- Instauration en juin 2007 du Règlement sur le civisme et la Propreté, «La propreté c'est mon affaire» et du Fonds d'embellissement
- Un tout nouveau « skate-plaza » sur de Maisonneuve coin DeLorimier
- Deux nouvelles piscines intérieures à venir, dont une en partenariat avec un organisme communautaire
- Un nouveau projet de bibliothèque des jeunes en partenariat avec un organisme
- Projet d'un centre communautaire dans le secteur de Peter-McGill
- En septembre 2007, sortie d'un ICI Ville-Marie axé sur l'entretien et la salubrité des logements
- Création du programme «Un arrondissement pour tous»
- Réalisation d'un plan triennal en sécurité urbaine, en partenariat avec plusieurs organismes communautaires
- Implantation de zones de débarcadère, de feux à décompte numérique et de policiers silencieux (dos d'âne)
- Ajout d'inspecteurs d'arrondissement (7 de plus, pour un total de 15)
- Réfection et mise aux normes des pataugeoires (2008-2010)
- Achèvement des travaux d'accessibilité universelle à la Maison de la culture et la Bibliothèque Frontenac et, au Centre Jean-Claude-Malépart
- Réflexion autour du remodelage du répertoire des activités : le ICI Ville-Marie
- Intensification du verdissement des différents quartiers (rues, ruelles et lieux publics)
- Soutien du développement immobilier des terrains de stationnement extérieur hors rue, tout en maintenant une offre en stationnement adéquate
- Appui à la réalisation de projets d'ensembles résidentiels

Des actions concrètes à venir...

La Direction des travaux publics participera à l'élaboration d'un plan directeur des espaces verts qui tiendra compte du concept du noyau villageois et qui, entre autres, analysera les besoins en aires de jeux pour enfants, en terrains sportifs et en installations sportives dans un cadre sécuritaire. Ce plan sera élaboré en collaboration avec la Division des sports, des loisirs et du développement social.

Suite au travail des représentants des sous-chantiers (voir ANNEXE) et des recommandations du Chantier-Familles, les différentes directions de l'arrondissement de Ville-Marie ont priorisé des actions «familles» qui seront réalisées avec les partenaires, en reconnaissance des juridictions et compétences de chacun.

Des interventions du côté des parcs, du transport et de la circulation ...

Conception d'un plan directeur de la circulation et élaboration d'un programme de réfection des ruelles.

Poursuite de l'implantation des zones de débarcadères.

Plusieurs pratiques seront aussi revues et corrigées en faveur d'une approche «famille» entre autres, la hauteur et la visibilité des panneaux de signalisation et la méthodologie d'indication pour les travaux effectués.

Améliorer les techniques d'entretien des pistes cyclables.

Élaborer un mode de fonctionnement pour la cohabitation des parcomètres et des stationnements sur rues réservées aux résidents (SRRR).

Des interventions en communication et en information aux citoyens...

Reconduction de la soirée reconnaissance pour les citoyens ayant participé à l'embellissement de leur quartier.

Poursuite de l'animation dans des parcs ciblés, tels que Émilie-Gamelin, parc de l'Espoir afin d'améliorer la cohabitation sociale.

Poursuite de la campagne «La propreté, c'est mon affaire».

Développer, au besoin, des outils d'information en diverses langues afin de rejoindre un maximum de citoyens.



Des interventions du côté de l'habitation et des infrastructures...

Le chapitre de l'arrondissement de Ville-Marie du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal est en cours de révision et sortira à l'automne 2007. Une approche favorisant la famille, avec des mesures associées, y sera incluse.

Entre autres, on y retrouvera :

Imputation de ressources nécessaires aux inspections de logements insalubres de type familial.

Amélioration de l'aménagement et l'entretien du domaine public sur les rues commerçantes.

Stimuler la consolidation des secteurs déstructurés par un aménagement du domaine public adéquat.

Accorder une place prioritaire aux piétons dans la conception et l'aménagement du domaine public.

Mettre en place un programme de soutien financier et fiscal au développement des terrains non bâtis.

Renforcement des normes actuelles en ce qui a trait à l'aménagement des terrains de stationnement (verdissement, installations pour vélo, etc.).

Favoriser l'appui financier à des projets résidentiels dont la réalisation requiert une décontamination des sols.

Favoriser l'appui financier à la réalisation de projets résidentiels par l'intermédiaire de divers programmes.

Évaluer la possibilité de permettre l'habitation au rez-de-chaussée sur des tronçons moins achalandés de rues commerçantes.

Mettre en œuvre la stratégie municipale d'inclusion de logements abordables.

Négocier la réalisation de logements sociaux ou abordables dans le cadre de projets nécessitant des modifications à la réglementation d'urbanisme.



Évaluer la possibilité de rendre certains espaces verts institutionnels accessibles à la population dans le cadre d'une approche de planification concertée avec les institutions.

Améliorer l'accès au parc Bellerive depuis le secteur situé au nord de la rue Notre-Dame Est, de concert avec les partenaires du milieu.

Soutenir l'implantation de services complémentaires à l'habitation ainsi qu'une offre adéquate en commerces et services de voisinage et en équipements communautaires.

Planter, là où les conditions le justifient, des mesures d'apaisement de la circulation.

Souligner la présence d'équipements collectifs ou communautaires, dont des écoles, par un affichage ou des aménagements adéquats, de façon notamment à réduire la vitesse des automobilistes circulant à leurs abords.

Identifier les améliorations pouvant être apportées au plan de circulation entre les rues Berri et Frontenac, notamment sur la rue Ontario afin de réduire les impacts de la circulation sur les milieux de vie.

Appuyer l'aménagement de nouvelles infrastructures de transport collectif permettant une liaison rapide vers le Centre ainsi que les mesures visant à accroître la capacité des infrastructures existantes.

Soutenir les mesures visant à encourager le transport collectif, le covoiturage et l'auto-partage (Voyagez futé Montréal, Centre de gestion des déplacements)

Réviser le plan de circulation et de stationnement des autobus touristiques.

*Le Plan d'action
du comité de
Revitalisation
Urbaine Intégrée qui
sortira au cours de
l'hiver 2007-2008
soulignera
l'importance d'une
vision «famille» dans
ses interventions.*

Des interventions en développement durable...

Favoriser l'achat de nouveaux véhicules respectueux de l'environnement pour les services municipaux.

Une réflexion s'amorcera autour de la possibilité d'aménager des toits verts sur les bâtiments municipaux afin de réduire les îlots de chaleur.

Des interventions pour la culture, les sports et le loisir...

Poursuite de l'animation dans divers parcs de l'arrondissement.

Poursuite et suivi de la réalisation du plan d'action en sécurité urbaine.



Photo: DSLDSVM

Suivi de la réalisation du programme «Un arrondissement pour tous » (sur trois ans) avec les partenaires concernés.

Recommandation de reconduction du Fonds de soutien aux initiatives culturelles et au développement social.

Démarches de mise aux normes familiales (table à langer, accès poussettes, stationnements réservés) dans les principales installations de l'arrondissement: aréna, piscines, bibliothèques, Maison de la culture, centres communautaires, etc.

Travail de réflexion avec les organismes partenaires conventionnés afin de développer une stratégie «famille» dans l'offre de service (horaire, coût, choix d'activités).

Ajuster les heures d'ouverture des installations municipales sportives et de loisirs afin de faciliter la participation des familles.

Développer et/ou consolider un partenariat favorable aux familles avec les grandes installations telles que, le Vieux-Port, la Grande Bibliothèque de Montréal, le YMCA et le YWCA, le Parc des Îles, etc.

Développer un projet pilote, dans le domaine des sports, axé sur la participation familiale «Dans un parc, une installation, ou un centre communautaire».

Implantation d'un terrain de soccer dans l'Est (2008).

Réaménagement de la bibliothèque Centrale des jeunes et réaménagement des services autour d'un concept de bibliothèque familiale.

Développer un outil afin de faciliter l'accès aux livres pour les personnes ayant des incapacités à se déplacer.

Adapter les services culturels existants à la réalité des adolescents en tenant compte de leurs besoins en concert avec les partenaires.

Développer une section d'information pour les personnes handicapées dans le répertoire d'activités, le ICI Ville-Marie.

Le Faubourg Québec, complexe d'habitations en cours de construction (débuté en 2001) et où se retrouve près de 200 jeunes, fera l'objet de diverses interventions en sports et loisirs dans les prochaines années.



Photo: Ville de Montréal

Le partenariat et la concertation ...une force à notre portée !

Une des forces de l'arrondissement est la présence de plusieurs groupes communautaires ayant beaucoup d'expérience et ce, dans des domaines très variés; que ce soit du côté de l'habitation où l'on retrouve entre autres, *Inter-loge, le groupe CDH et le Comité-logement Centre-sud*; en ce qui a trait à la sécurité où des partenariats sont faits avec *le SPVM, Tandem, UPS Justice, Émergence, les Éco-quartiers, le Groupe d'intervention Sainte-Marie-Saint-Jacques Est, l'Accueil Bonneaur*, en transport et circulation où le travail se fait entre autres avec *Stationnement Montréal, Vélo-Québec, les SDC du Quartier-Latin, du Village, du Vieux-Montréal et Destination Centre-Ville, Commune-Auto, l'AMT et le Bureau du taxi* et en culture, sport et loisir qui compte *une kyrielle de partenaires tant du côté des organismes communautaires, qu'institutionnels et privés.*

C'est pourquoi des représentants de l'arrondissement siègent sur plusieurs tables de concertation afin de contribuer à cette force. S'associer aux projets du milieu, y participer activement et soutenir les initiatives communautaires, c'est multiplier les chances de réussites.

La famille, c'est l'affaire de tous !



Vision de l'arrondissement de Ville-Marie telle que projetée pour les années à venir.

« Ville-Marie sera un milieu de vie riche composé de plusieurs noyaux villageois diversifiés où la famille, quelle qu'elle soit, sera reconnue et valorisée afin de favoriser son développement et son épanouissement notamment celui des enfants qui la composent »

Photo: DSLDSVM

Ville-Marie... pour y vivre, y travailler, s'y divertir !

Annexe-Recommandations des sous-chantiers

Voici les recommandations émises par chacun des sous-chantiers thématiques et sur lesquelles se sont basées les diverses directions dans leurs champs de compétences réciproques afin d'élaborer des mesures favorisant les familles.

Sécurité...

- Plan d'action triennal (2007-2010) actuellement en production et dont la sortie est prévue à l'automne 2007
- Maintenir et développer des relations harmonieuses avec le milieu afin d'en arriver à :
 - ⇒ Réduction des comportements inappropriés dans les lieux publics
 - ⇒ Réappropriation des milieux de vie par les résidents
 - ⇒ Cohabitation harmonieuse pour tous les citoyens
 - ⇒ Actions pour contrer les phénomènes criminels
 - ⇒ Accroissement de la sécurité routière
 - ⇒ Campagne de communication positive
- La communication avec les familles de façon spécifique de chaque quartier: Ste-Marie (familles monoparentales), quartier chinois (problèmes de jeux, silence de la communauté, etc.)
 - ⇒ le dialogue des familles, des groupes sociaux, des citoyens avec les policiers et leur commandant
- Produire un Ici-Ville-Marie spécial sécurité
- La participation des familles aux assemblées publiques
- Création d'une cour communautaire traitant des dossiers d'incivilités à la cour municipale
- Maintenir et développer l'occupation des espaces publics (Nos parcs nos ruelles, les Ruellards, Parcs Vivants, activités dans le Square Cabot) en créant un programme de financement approprié
- Poursuivre l'implication des Travaux publics sur la propreté

Milieu de vie...

- Établir un modèle de noyau villageois en s'inspirant de ce qui fonctionne bien dans d'autres grandes villes (Ex.: Gatineau, San Francisco, Vancouver)
 - ⇒ Établir un Plan directeur des Espaces verts et des terrains sportifs en lien avec les besoins des secteurs spécifiques
 - ⇒ Développer un programme (récurrent) d'animation de parcs (ex: Nos parcs Nos ruelles, parcs vivants, Tous ensemble! (parc Cabot))
 - ⇒ Voir à la priorisation de développement de projets mobilisateurs dans des parcs ciblés
 - ⇒ Développer des ententes d'animations dans les parcs avec les grands promoteurs (Juste pour rire, Festival de jazz, etc.) lors de la période estivale
 - ⇒ Être pro-actif dans un partenariat auprès de la CSDM pour le développement des projets d'écoles communautaires (dans un souci d'amélioration de nos écoles)
 - ⇒ Identifier les quartiers qui se distinguent et en faire la promotion afin d'augmenter le sentiment d'appartenance
- L'arrondissement doit agir comme Fer de lance dans son rapport avec les promoteurs, dans les projets proposés en exigeant une «valeur ajoutée» de ceux-ci vis-à-vis les familles
 - ⇒ S'assurer que les projets qui seront acceptés aient une portée large en retombées (emploi, bâtiment, animation et échanges divers)
 - ⇒ S'assurer que les projets immobiliers répondent aux besoins des familles et consulter celles-ci afin de les connaître
- Aider au développement d'une politique d'achat local et d'embauche locale : Incitatifs auprès des promoteurs pour l'embauche local (Community benefit agreement -Vancouver)
 - ⇒ Un développement de l'emploi par l'embauche de personnel local par les promoteurs
- Participer au développement de projets d'insertion en emploi
- Prendre un engagement ferme quant à la politique en développement durable
 - ⇒ Favoriser la mise en place d'un Éco-Centre
 - ⇒ Favoriser l'achat de nouveaux véhicules « Ville » respectueux de l'environnement
- Réduction des îlots de chaleur en favorisant les toits verts (bâtiment «Ville» et promotion)
- Soutenir les mesures incitatives pour améliorer et diversifier l'offre alimentaire
- Favoriser les projets en développement alimentaire (entreprise, corporatif et projets communautaires)
 - ⇒ Soutenir les projets mobilisateurs en développement durable et en sécurité alimentaire (ex : Projet Toit vert et éducation en alimentation de la Maison des jeunes Quinka-buzz, et Projet Marché public dans Ste-Marie de la Table Cigal)

Annexe-Recommandations des Sous-chantiers

Sports, loisirs, culture...

- S'assurer que l'offre de service soit adaptée aux besoins des familles, des jeunes et des adolescents en les consultant régulièrement, en les impliquant et en étant à l'affût des tendances (en offre de service culturelle pour Ado où ceux-ci seraient impliqués dans le processus)
- Consolider le partenariat avec les institutions (CSDM et CSSS) dans le but de maximiser l'utilisation des installations, de partager l'expertise et la connaissance des différentes clientèles pour réaliser l'offre de service en sports, loisirs et culture
- Inviter et impliquer des représentants des autres directions lors des échanges des comités en sports, loisirs et développement social dans le but de concerter nos actions
- Encourager des initiatives d'éducation et de sensibilisation auprès des jeunes et des familles par le biais du loisir tel que : cours d'éducation alimentaire, des projets d'entrepreneurship et d'empowerment, projets intergénérationnels, propreté des lieux publics...
- Stationnements réservés pour les familles, près des installations sportives, de loisirs, culturelles et communautaires (ex. : comme dans certains centres commerciaux...)
- S'assurer que les installations soient adaptées pour les familles (ex. : table à langer, accessibilité universelle, vestiaire familial...)
- Mise aux normes et réparations des modules de jeux dans les parcs (entre autres aux Habitations Jeanne-Mance)
- Voir à l'amélioration des services aux divers espaces verts tels que l'accessibilité aux parcs (transport), aux chalets, aux toilettes, aux fontaines d'eau pour boire, ainsi que l'éclairage et la sécurité des lieux (ex. : parc Percy-Walter, Cabot, etc.)
- Faubourg Québec : évaluation des besoins et recommandations dans le but d'améliorer l'aménagement et les services
- Réflexion autour de l'implantation du centre communautaire dans Peter-McGill
- Implantation de deux piscines intérieures dans Ste-Marie - St-Jacques
- Développer un partenariat avec les grandes installations (Île Sainte-Hélène, Vieux-Port) comprenant des facilités pour les familles (navettes, bain libre familial, rabais, etc)
- Faire le portrait des familles de l'arrondissement (données sociodémographiques) et faire une étude de leurs besoins
- S'assurer que l'horaire, la fréquence et le type de cours répondent aux besoins des familles en tenant compte de leurs réalités (ex. : garde partagée, horaire de travail variable...)
- Favoriser la mixité sociale en assurant l'accès aux activités et aux installations à toutes les familles de façon inclusive
- S'assurer que dans le processus d'évaluation des activités, la vision famille soit prise en compte
- Collaborer à l'amélioration des outils de promotion de l'arrondissement (Ici Ville-Marie) afin de bien informer les familles
- Développer un outil afin de faciliter l'accès aux livres de la bibliothèque aux mamans confinées à la maison tel que, Biblio service
- Évaluer la pertinence de doter l'arrondissement d'un Programme d'intervention en culture auprès de la clientèle Ado réalisé de concert avec les partenaires
- Que les familles soient prises en compte dans l'élaboration de l'offre de services des installations (horaire, coûts, etc.)
- Mise en place de mesures permettant aux plus démunis de participer à des activités qu'ils croient inaccessibles avec les producteurs (ex. : théâtre, exposition, spectacle...)



Annexe-Recommandations des Sous-chantiers

Habitation...

- **Poursuivre les actions planifiées favorables aux familles dans le chapitre de l'arrondissement du Plan d'urbanisme**
 - ⇒ Voir à considérer le Chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme en terme «famille»
 - ⇒ Voir à la localisation de l'ensemble des installations de services de loisirs et de culture en terme de facilité d'accessibilité (réseau de pistes cyclables ou de trottoirs – passage au-dessus des grandes artères, etc.)
- **Préserver le parc locatif de logements pour famille par un moratoire sur la transformation en condo, en Gîte du passant et en subdivisions**
- **Dans le cadre de la stratégie d'inclusion de la Ville, voir à ce que l'arrondissement se dote d'objectifs en matière de logement pour famille et de logements communautaires pour famille dans les nouvelles constructions et de prendre les moyens nécessaires déjà cités**
 - ⇒ Favoriser la construction de logements sociaux pour famille et plus précisément sur les terrains de Radio-Canada et instaurer un « Fast Track » pour des promoteurs qui désirent faire du logement pour la famille
 - ⇒ Se doter d'un plan d'inclusion de logement abordable
 - ⇒ Favoriser les constructions de logements pour familles au-dessus des commerces et permettre des pièces supplémentaires (ancillary), dans les cours arrières et au-dessus des garages
 - ⇒ Sensibilisation auprès des entrepreneurs pour les besoins des familles (5 1/2 versus 4 1/2 qui est la construction usuelle)
 - ⇒ Interpeller le gouvernement du Québec afin d'obtenir une modification législative permettant un zonage d'inclusion et négocier des incitatifs avec des arguments écologiques de logements pour famille (développement durable) (ex. : programme d'accès à la propriété pour jeunes familles)
- **Mettre sur pied des mesures incitatives afin de favoriser la venue de familles propriétaires (ex : abolition de la taxe de «bienvenue» (taxe sur les droits de mutation), crédit pour vignettes de stationnement, montant forfaitaire, etc.)**
 - ⇒ Suggestion : instaurer une taxe de départ, plutôt qu'une taxe de «bienvenue»
- **Insister par des mesures d'échanges (ex : déréglementation en échange de la construction de logement familial) avec les entrepreneurs (Juste pour rire, Festival de jazz, etc.) lors de la période estivale**
- **Sensibiliser les locataires au programme de salubrité (Ici Ville-Marie Propreté)**
- **Développer un programme d'information sur l'entretien à portée multiculturelle**
- **Poursuivre le travail du RUI dans Ste-Marie dans le sens d'une politique familiale**
- **Prioriser l'inspection des logements insalubres de type familial, en y imputant les ressources nécessaires**
- **Faubourg Québec : évaluation des besoins et recommandations dans le but d'améliorer l'aménagement et les services**



Transport circulation...

- **Respect des normes de circulation aux environs des écoles primaires et secondaires, des parcs publics, terrains de jeux et piscines publiques**
- **Conformité de la signalisation appropriée et adéquate pour la limite de vitesse à 30 km-h**
- **Respect des zones de dégagement et de visibilité**
- **Favoriser l'accès aux autobus scolaires aux moments appropriés**
- **Conformité des corridors d'écoliers et traverses d'écoliers**
- **Demander à la Ville-centre l'implantation de feux, pour piétons à décompte numérique, aux carrefours situés près des écoles**

Annexe-Recommandations des Sous-chantiers

Transport circulation (suite)...

- Implantation des traverses de piétons, là où nécessaire, des feux pour piétons à décompte numérique aux carrefours situés près des parcs avec terrain de jeux
 - Améliorer l'accès aux parents d'enfants séjournant dans un CPE, en aménageant des débarcadères "AM et PM", pour 3 à 5 places-véhicules (débarcadère - 15 minutes) selon le nombre d'enfants
 - L'emplacement du mobilier urbain : dégagement min. 1500 mm pour assurer l'absence d'obstacles, tels que: parcomètres, arbres, bancs, tiges pour signalisation, poteaux d'hydro hors normes installés depuis longtemps
 - Panneaux de signalisation installés trop bas
 - Signalisation de travaux (détours, entraves) souvent déficiente lors de travaux de réfection des trottoirs, etc.
 - S'assurer que le marquage des traverses d'écolier et de piétons, les corridors de piétons aux carrefours avec feux de circulation est complété, le plus tôt possible, au printemps, et réviser à l'automne
 - Afin de contrer la circulation à vitesse parfois excessive dans les rues résidentielles, mettre en oeuvre des moyens de détourner ce trafic de transit et appliquer, là où nécessaire, des mesures d'atténuation de la circulation
 - Améliorer la condition des ruelles (dos d'âne, surveillance accrue, sensibilisation des résidents à l'effet que les ruelles ne sont accessibles que pour les résidents, etc.), (ex. souplesse dans les règlements)
 - Améliorer la réglementation de stationnement : ex. restriction de stationnement pour le balayage des rues et rajout des zones SRRR
 - Étendre les trajets cyclables et les installations des supports à vélos
 - Gestion des entraves à la circulation, du bruit occasionné par les activités de construction
 - Maintenir les améliorations 2006-07 en matière de déneigement et de déglçage
 - Révision des conditions d'émission des vignettes SRRR afin de favoriser les résidents
- ⇒ Instauration d'un double système de parcomètres : vignette gratuite pour résident, payant pour non-résident
- Augmenter l'éclairage près des métros
 - Stationnement réservé aux familles (ex. : vignettes réservées) et convivialité des horaires d'autobus



Photo: Ville de Montréal



Photo: Ville de Montréal

ANNEXE-Composition du Chantier-Familles et des sous-chantiers (partenaires communautaires, institutionnels, privés et représentants de l'arrondissement de Ville-Marie)

Coordination et rédaction

Lynne Roy - Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de Ville-Marie

Collaborateurs :

Chantier-Familles

Claude Martineau - Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de Ville-Marie (DCSLDS)

Francine Caron - DCSLDS de Ville-Marie

Linda Goulet - DCSLDS de Ville-Marie

Pierre Paiement - Direction des affaires publiques et relations citoyens de Ville-Marie

Robert Bédard - Direction des services administratifs de Ville-Marie

Carlos Chiva - Direction des travaux publics-études techniques de Ville-Marie

Yves Gravel - Direction des travaux publics-direction de Ville-Marie

Sylvain Catafard - CSDM

Denis Lavoie - CSSS Jeanne-Mance

Suzanne Dessureault - Tables de concertation 0-5 ans et 6-12 ans

France Leduc - CSSS de la Montagne

Éric Kiss - SPVM

Carolina Gallo-Lafèche—Interaction Peter-McGill

Marie Sénécal-Tremblay - Résidente du secteur Peter-McGill

Marie-Laure Rozas - Résidente du secteur Ste-Marie

Béatriz Zoan Mejia - Résidente du secteur St-Jacques

Sous-chantiers

Jocelyne Lebrun, Michel Gendron et Sylvie Labrie - DCSLDS de Ville-Marie

Agnès Connat - Interaction Peter-McGill

Christian Paquin - CSSS de la Montagne

Michèle Faille - Tandem Ville-Marie Est

Michel Demers - Direction des travaux publics de Ville-Marie

Caroline Houle - Centre Jean-Claude-Malépart

François Bergeron - OXY-Jeunes

Diane Chevalier - La Maison Théâtre

Mérodie Roussel - YMCA Centre-Ville

Isabelle Desrochers - Loisirs Saint-Jacques

Robins Sales - Bibliothèque des jeunes de Montréal

Éric Michaud - Comité Logement

Rolland Vallé - Association des résidents du Faubourg

Luc Gaudet et Rosario Demers - Table de concertation du Faubourg

Marc Alarie - Association les Chemins du soleil

Marie-Claude Giroux— Fondation OLO - Comité Centre-Sud

Marie-Ève Hébert - CDC Centre-Sud

Anne Lapierre - Table CIGAL

Alain Arsenaault - CEDEC Centre-Sud / Plateau-Mont-Royal

Danielle Juteau et Annick Dubuk - Corporation des Habitations Jeanne-Mance

Collaboration spéciale

Colette Schwartz - conseillère en communications et affaires publiques